

## **Déclaration du Président du Congrès sur le traité signé entre la Fédération de Russie et l'Abkhazie**

Strasbourg, 3 décembre 2014 - Réagissant à la signature, le 24 novembre 2014, d'un Traité sur l'Alliance et le partenariat stratégique entre la Fédération russe et l'Abkhazie, région séparatiste du territoire géorgien, le Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Jean-Claude Frécon, a déclaré : « L'Abkhazie est une région de la République de Géorgie et nous ne saurions reconnaître la validité d'un soi-disant traité pris en violation de l'intégrité territoriale d'un Etat membre du Conseil de l'Europe ».

« Ce Traité, a déploré le Président du Congrès, est un élément de plus dans la déstabilisation de cette région de l'Europe ».

Le Congrès avait déjà marqué son inquiétude à cet égard en octobre 2014, lors de sa dernière session, en rappelant son attachement au « respect des principes du droit international, tels que l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'inviolabilité des frontières internationalement reconnues des Etats ».

Le président du Congrès regrette que la Fédération de Russie commette, en Géorgie comme en Ukraine, des actes qui ne contribuent pas à la recherche de solutions pacifiques au règlement des conflits.

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Jean-Claude Frécon (France, SOC), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Anders Knape (Suède, PPE/CCE), Présidente de la Chambre des régions: Gudrun Mosler-Törnström (Autriche, SOC)

Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)